

Le Tour des Ports du Morbihan 2018

Annexe aux Instructions de Course

1 REGLES

- 1.1 La régata sera régie par :
- les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020,
 - les prescriptions de la FFVoile,
 - Les règles de jauge du Handicap national/Osiris 2018.
 - les présentes instructions de course.
- 1.2 La régata est classée en catégorie C de publicité.
- 1.4 À partir de l'heure légale du crépuscule (30 minutes après l'heure locale de coucher du soleil) les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par le RIPAM.
- 1.6 Le français est la langue officielle de l'épreuve.

2 AVIS AUX CONCURRENTS.

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel placé à proximité de la zone de briefing ; à défaut, ils seront signalés par VHF en cas de briefing sur l'eau.

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE.

Toute modification aux instructions de course sera annoncée au briefing.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât situé à proximité de la capitainerie.
- 4.2 Le pavillon Aperçu avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : « La course est retardée. Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 45 minutes après que l'Aperçu ait été affalé ».

5 PROGRAMME DES COURSES

Le programme des courses est décrit en annexe 1, jour par jour.

6 PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

la flamme JAUNE pour les voiliers inscrits en série régata à équipage à deux ou plus avec un groupe net HN Osiris inférieurs à 21.

la flamme MAUVE pour les voiliers inscrits en série régata à équipage à deux ou plus avec un groupe net HN Osiris de 21 et plus.

La flamme ROSE pour les voiliers inscrits en Rallye croisière

7 ZONE DE COURSE

- 7.1 La zone de course est située, selon le programme des courses :
- à proximité de Groix, Belle-île, Houat et Hoëdic ;
 - en Baie de Quiberon ;
 - dans le Golfe du Morbihan.
- 7.2 Le pavillon « L » hissé sur le bateau comité, ou sur un bateau commissaire, signifie « Suivez-moi » ; les concurrents suivent donc au moteur le bateau comité, ou un bateau commissaire, un départ pouvant être lancé à tout moment, ou une étape de convoyage pouvant être décidée, en fonction des conditions météorologiques.

8 PARCOURS

- 8.1 Les parcours sont décrits en annexes 2 et 3. Ils pourront être différents selon les classes.
- 8.2 Le cap compas approximatif de la première marque est, si possible, affiché sur le bateau du comité de course avant le signal d'avertissement.
- 8.3 Une bouée de dégagement pourra être mouillée dans l'axe du vent par rapport à la ligne de départ, un pavillon « D » hissé sur le bateau comité signalera cette option ; si la bouée de dégagement est à laisser à tribord, un pavillon VERT sera hissé sous le pavillon « D » ; s'il n'y a pas de pavillon vert, la bouée de dégagement est à laisser à bâbord.
- 8.6 Les parcours construits (parcours « banane ») sont décrits en annexe 3.

9 MARQUES

Les marques sont des bouées cylindriques, ou des marques officielles (cardinales, danger isolé...). Les balises de chenal sont à respecter strictement ; aussi, et sauf exception, ne seront-elles pas mentionnées dans les parcours.

11 DEPART

Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26:

Temps	Signaux	Signification
5'	Envoi du pavillon de classe, avec un signal sonore	Avertissement
4'	Envoi du signal préparatoire, soit le pavillon P, soit le I, soit le noir, envoyé avec un signal sonore	Préparatoire
1'	Amenée de P, I ou noir, avec un signal sonore long	Dernière minute
0	Pavillon de classe affalé, un signal sonore	Départ

Les temps seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne peut pas être pris en considération.

- 11.1 Les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité portant le pavillon orange et :
soit, le côté parcours de la marque de départ ou d'une bouée.
soit, le mât du bateau viseur portant le pavillon orange.
- 11.3 Un voilier qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ pourra être classé DNS. Ceci modifie la règle A4.2 des RCV.
- 11.4 Quand un bateau viseur est mouillé dans le prolongement de la ligne de départ, il constitue un obstacle et aucun voilier ne peut naviguer entre lui et la marque de départ depuis le signal préparatoire jusqu'au signal de départ, ni passer entre lui et la marque pour revenir prendre le départ conformément à la règle 30.1 ainsi modifiée.

12 REDUCTION ou CHANGEMENT de PARCOURS :

12.1 Parcours côtiers :

Un changement de parcours pourra être effectué à toute porte, ou marque de parcours à contourner :

- S'il est signalé par l'envoi du pavillon « O » accompagné de signaux sonores, les concurrents devront regagner directement la ligne d'arrivée, tout en respectant le balisage de chenal, s'il y a lieu.
- S'il est signalé par un pavillon « C » accompagné de signaux sonores, cela signifie qu'une marque à contourner est ajoutée au parcours, les marques suivantes devant être respectées: cette nouvelle marque sera à contourner en la laissant à tribord si le pavillon vert est envoyé avec le pavillon « C », sinon elle sera à contourner en la laissant à bâbord ; le cap compas et la distance approximatifs seront affichés sur le bateau signalant le changement de parcours. Cette nouvelle marque à contourner pourra subir les règles du présent article 12.

Une réduction de parcours pourra être mise en place à toute porte, ou marque de parcours à contourner, l'arrivée se faisant alors à celle-ci ; elle sera signalée par l'envoi du pavillon « S » avec, éventuellement, les pavillons Bleu et Orange ; ceci modifie la RCV 32.2(a).

12.2 Parcours construits :

Un changement de parcours peut être annoncé aux marques au vent (bouée 1 et 2) et sous le vent (bouée 3); il est alors signalé par : l'envoi du pavillon « C », un tableau annonçant le cap de la marque suivante accompagné de signaux sonores répétés.

Une réduction de parcours pourra être mise en place à toute bouée (1, 2 ou 3) ; elle sera signalée par l'envoi du pavillon « S » avec, éventuellement, les pavillons Bleu et Orange; ceci modifie la RCV 32.2(a)..

13 ARRIVEE

13.1 Les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât portant le pavillon orange d'un bateau du Comité de Course arborant un pavillon bleu, et soit :

Le côté parcours d'une marque de parcours

Le côté parcours d'une bouée

Le mât arborant le pavillon orange sur un bateau commissaire.

13.2 **Pointages intermédiaires** : le Comité de Course peut, si les conditions météorologiques ou les impératifs de l'organisation l'exigent, réduire le parcours après le départ en envoyant l'aperçu sur S et juger que les pointages effectués à toute porte ou marque à contourner (ceci modifie la RCV 32) font office d'arrivée, sous réserve qu'un bateau comité ou commissaire, ait été mouillé du côté parcours de la marque, en arborant le 2^{ème} substitut et, éventuellement, la ou les flammes des séries concernées.

14 SYSTEME DE PENALITE

14.1 Le système de pénalité pour une infraction à une règle du chapitre 2 est la Règle 44.2 des RCV - Pénalité de 2 Tours. Un bateau ayant enfreint la règle 31 des RCV (toucher une marque) doit effectuer une pénalité d'un tour. Tous les concurrents ayant effectué une pénalité de rotation pour une règle du chapitre 2 doivent déposer une reconnaissance écrite dans le délai prescrit au § 17 des présentes I.C.

14.2 Départ anticipé: un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément et qui ne se rachète pas, conformément à la règle 29.1 recevra pour la course concernée une pénalité en temps réel de 30% ceci modifie les règles 30.1 des RCV.

14.3 Départ anticipé sous pavillon « U »: un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément est disqualifié, conformément à la règle 30.3. La disqualification porte sur la course considérée, si elle a lieu.

14.4 Départ anticipé sous pavillon noir: un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément est disqualifié, conformément à la règle 30.3. La disqualification porte sur la course considérée, si elle a lieu ; si elle est annulée, la disqualification est appliquée sur la course suivante.

14.5 Non respect du parcours : un concurrent n'ayant pas effectué le parcours sera DSQ sur la course considérée. Ceci modifie la règle 28 des RCV.

15 TEMPS LIMITE

15.1 Temps limite du premier pour finir une course : 8 heures.

15.2 Temps limite pour finir : Pour chaque course du jour, il sera précisé par le comité de course au briefing du matin, ceci afin de ne pas pénaliser la flotte, et de ne pas perturber l'organisation à terre.

16 RECLAMATIONS et DEMANDES de REPARATION

Délai : Le bateau qui réclame doit remettre sa déclaration au secrétariat de la course (situé à proximité du lieu d'annonce des résultats) lors de l'annonce des résultats du jour après avoir satisfait aux obligations de la règle 61.1 a et notamment s'être signalé au Bateau Comité à l'arrivée et s'être assuré que le Comité lui en a accusé réception, en particulier en faisant constater la présence d'un pavillon B ou rouge.

17 CLASSEMENT

17.1 Nombre de courses à valider : 1 course.

17.2 Courses retirées :

1 course sera retirée à partir de la quatrième course ;

2 courses seront retirées à partir de la huitième course.

17.4 La règle A2 des RCV et le système de points « à Minima » (règle A4) s'appliquera.

18 REGLES de SECURITE

18.1 Contrôle de sortie et de retour des concurrents : Emargement obligatoire au départ

Lieu de l'emargement :

Départ : sur le lieu du briefing. Un émargement complémentaire, ou de substitution, pourra être fait par VHF avant le départ de la première course du jour. Un émargement par VHF pourra être effectué sur décision du comité de course.

Arrivée : les pointages à l'arrivée, ainsi que les déclarations d'abandon feront office d'emargement ; les concurrents ayant abandonné sans le signaler au comité seront DNE sur la dernière course du jour.

18.2 **Abandon** : Tout concurrent qui abandonne doit le signaler, si possible à un bateau du comité de course, ou par VHF, ou par téléphone au comité de course, *en s'étant assuré d'avoir été entendu*, et obligatoirement par écrit, dès son retour à terre, faute de quoi, le jury pourra prononcer son exclusion de l'épreuve.

18.3 **Le canal de vacation radio** est le 08. Une VHF en bon état de fonctionnement est obligatoire à bord.

18.4 **Matériel de sécurité** : Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la réglementation en vigueur avec, en particulier, les moyens de mouiller.

18.5 Le port d'un équipement individuel de flottabilité est fortement préconisé ; si le pavillon « Y » est envoyé sur le bateau comité, le port de l'équipement individuel de flottabilité est alors rendu obligatoire ; à défaut, le bateau pourra se voir disqualifié.

18.6 **Utilisation du moteur** : si les circonstances l'imposent en matière de sécurité pour l'équipage comme pour le bateau, l'emploi du moteur pourra être autorisé ; il ne devra toutefois pas procurer au concurrent un avantage en matière de parcours. Le concurrent devra signaler dès que possible, par VHF, l'utilisation du moteur. Il devra également le signaler par écrit avant l'heure limite de dépôt des réclamations. Une pénalité pourra être décidée par le Comité course ; cette pénalité pourra être calculée en ajout de temps au temps réel, en pourcentage appliqué sur le classement, ou donner lieu à classement DSQ du concurrent, si l'utilisation du moteur ne paraissait pas justifiée.

18.7 **Réserve de carburant** : La présence d'un moteur en état de marche est obligatoire. Au départ de chaque étape, tout bateau doit disposer d'une réserve de carburant lui permettant de rejoindre au moteur l'escale suivante dotée d'une station de carburant.

18.8 **Utilisation du spinnaker** : si le comité course l'estime nécessaire, il pourra interdire l'emploi en course du spi ; cette interdiction sera signalée par l'envoi du pavillon « F » et, si elle n'est pas respectée, le bateau se verra disqualifié.

L'envoi du spi est interdit pendant la procédure de départ ; il ne pourra être envoyé qu'une fois la ligne de départ franchie. Le non respect de ces règles sera sanctionné par un DSQ sur la course concernée.

19 REMPLACEMENT de CONCURRENT ou d'EQUIPEMENT

19.1 Le remplacement d'équipier non prévu lors de l'inscription est soumis à l'accord du président du comité de course, sur demande écrite faite par le skipper.

19.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20 CONTROLE de JAUGE et d'EQUIPEMENT

20.1 Chaque bateau doit se conformer à la jauge Osiris/HN 2018.

20.2 Des contrôles de jauge sont à la discrétion de l'organisation durant toute la durée de l'épreuve.

20.3 Chaque bateau doit être équipé en vue d'une navigation jusqu'à 6 milles nautiques.

20.4 Les bateaux ne pouvant présenter leur certificat HN Osiris à jour pourront se voir affecter un handicap d'au moins un point au handicap brut HN Osiris du bateau pouvant correspondre, selon le président du comité de course, à leur bateau si celui-ci n'est pas repris dans les tables Osiris. Ceci modifie la règle 2 des RCV.

22 BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : Pavillon ou Flamme YCCA.

27 COMMUNICATIONS RADIO et TELEPHONE

Canal VHF : 08

N° de téléphone du Comité de course :

Yves KUNA : 06 07 14 05 69

Michel DUBOIS : 06 44 13 37 45

Michel GOLFARB : 06 66 60 06 76

Le Président du Comité de Course :

Yves KUNA

Le Président du Comité de Réclamation:

Marc EYMOND

Annexes

Annexe 1 : Programme des courses

Annexe 2 : Parcours côtiers par zone de départ

Annexe 3 : Description des parcours construits

Annexe 4 : Positions approximatives des marques de parcours utilisées dans les parcours côtiers

Annexe 1 - Programme des courses

Toute modification au programme des courses fera l'objet d'un avenant

Journée 1 : Dimanche 8 juillet : Locmiquélic - Port-Tudy

Marées	Coefficient	P M		B M	
Port-Louis	47/50	00h41	13h21	06h56	19h30

Ephéméride solaire (Vannes) : Lever à 06h22 - Coucher à 22h09

Briefing à terre : 08h30, à proximité de la capitainerie.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h45

Journée 2 : Lundi 9 juillet : Port-Tudy - Lorient Ville

Marées	Coefficient	P M		B M	
Port-Louis	53/58	01h49	14h25	08h00	20h31

Ephéméride solaire (Vannes): Lever à 06h23 - Coucher à 22h09

Briefing et émargement par VHF.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h00

Journée 3 : Mardi 10 juillet : Lorient ville - Port-Haliguen

Marées	Coefficient	P M		B M	
Port-Louis	63/69	02h52	15h22	08h59	21h29

Ephéméride solaire (Vannes) : Lever à 06h24 - Coucher à 22h08

Briefing à terre : 07h45,

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h30

Journée 4 : Mercredi 11 juillet : Port-Haliguen - port du Crouesty

Marées	Coefficient	P M		B M	
Port Navalo	75/82	04h16	16h40	10h08	22h39

Ephéméride solaire (Vannes) : Lever à 06h25 - Coucher à 22h08

Briefing à terre : 09h00.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h45

Journée 5 : Jeudi 12 juillet : Port du Crouesty - Vannes

Marées	Coefficient	P M		B M	
Port Navalo	87/93	05h09	17h30	11h01	23h31
Arradon		06h41	19h04	00h29	12h51
Vannes			19h20		

Ephéméride solaire (Vannes) : Lever à 06h26 - Coucher à 22h07

Briefing à terre : 09h00, à proximité de la capitainerie.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 10h30.

Le port de Vannes est accessible, le 12 juillet, de 17h00 à 21h00.

La sortie du port peut se faire, le vendredi 13 juillet, de 08h00 à 10h00 (PM à Vannes à 07h50).

Annexe 2 - Parcours côtiers par zone de départ

Une réduction, un changement de parcours (selon article 12 des IC) ou un pointage intermédiaire (selon article 13.2 des IC) peuvent être appliqués aux marques à contourner ou signalées par *

1° Dans le bassin de Lorient

Parcours n° 1 (Flamme N° 1) 22,2 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Grasu (sortie du chenal ouest de Lorient)

Laisser :

La Cardinale Est Jaune de Gléan à tribord en la contournant

Une bouée - bouée « Sud Port Manec'h » - à tribord

(coordonnées approximatives : 47°46,1 N - 003°45,7 W)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Port Manec'h

(coordonnées approximatives : 47°46,4 N - 003°45,4W)

Parcours n° 2 (Flamme N° 2) 14,6 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Grasu (sortie du chenal ouest de Lorient)

Laisser une bouée - bouée « Sud Port Manec'h » - à tribord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°46,1 N - 003°45,7 W)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Port Manec'h

(coordonnées approximatives : 47°46,4 N - 003°45,4W)

Parcours n° 3 (Flamme N° 3) 14,1 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port Manec'h

Arrivée, selon article 13, à proximité de Port Tudy

(coordonnées approximatives : 47°39 N - 003°27 W)

Parcours n° 4 (Flamme N° 4) 23,3 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port Tudy

Laisser :

Laisser :

La bouée « Nord-Ouest Groix » mouillée au nord de Groix à tribord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°39,6N - 003°29W)

La bouée « Banc des Truies » à tribord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°40,7 N - 003°23,8 W)

La Cardinale Est Speerbrecker à bâbord en la contournant

La Cardinale Nord Basse Mérite à tribord

La Cardinale Est Edouard de Cougy à tribord

La cardinale Sud des Chats à tribord en la contournant

Une bouée « Sud-est Groix » à tribord

(coordonnées approximatives : 47°35,9 N - 003°25 W)

L'île de Groix à tribord

La Cardinale Est Speerbrecker à tribord

La Cardinale Nord Basse Mérite à tribord

La Cardinale Est Edouard de Cougy à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Parcours n° 5 (Flamme N° 5) 17,5 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port Tudy

Laisser :

Laisser :

- La Cardinale Est Speerbrecker à tribord
- La Cardinale Nord Basse Mérite à tribord
- La Cardinale Est Edouard de Cougy à tribord
- La cardinale Sud des Chats à tribord en la contournant
- Une bouée « Sud-est Groix » à tribord
(coordonnées approximatives : 47°35,9 N - 003°25 W)
- L'île de Groix à tribord
- La Cardinale Est Speerbrecker à tribord
- La Cardinale Nord Basse Mérite à tribord
- La Cardinale Est Edouard de Cougy à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Parcours n° 6 (Flamme N° 6) 20 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Laisser :

- La bouée « Banc des Truies » à bâbord en la contournant
(coordonnées approximatives : 47°40,7 N - 003°23,8 W)
- L'île de Groix à bâbord
- Une bouée « Sud-est Groix » à bâbord
(coordonnées approximatives : 47°35,9 N - 003°25 W)
- La cardinale Sud des Chats à bâbord en la contournant
- La Cardinale Est Edouard de Cougy à bâbord. Porte.

Arrivée à proximité de Bastresses Sud

Parcours n° 7 (Flamme N° 7) 18 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Laisser :

- La Cardinale Nord Basse Mérite à bâbord
- La Cardinale Est Speerbrecker à bâbord
- L'île de Groix à bâbord
- Une bouée « Sud-est Groix » à bâbord
(coordonnées approximatives : 47°35,9 N - 003°25 W)
- La cardinale Sud des Chats à bâbord en la contournant
- La Cardinale Est Edouard de Cougy à bâbord. Porte.

Arrivée à proximité de Bastresses Sud

Parcours n° 8 (Flamme N° 8) 13,7 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Laisser :

- La Cardinale Nord Basse Mérite à bâbord
- La Cardinale Est Speerbrecker à bâbord
- La bouée « Nord-Ouest Groix » mouillée au nord de Groix à tribord en la contournant
(coordonnées approximatives : 47°39,6N - 003°29W)
- La bouée « Banc des Truies » à tribord en la contournant
(coordonnées approximatives : 47°40,7 N - 003°23,8 W)
- La Cardinale Est Speerbrecker à bâbord en la contournant
- La Cardinale Nord Basse Mérite à tribord
- La Cardinale Est Edouard de Cougy à bâbord en la contournant

Arrivée à proximité de Bastresses Sud

Parcours n° 9 (Flamme N° 9) 13,2 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Laisser :

La cardinale Sud des Chats à tribord en la contournant

Une bouée « Sud-est Groix » à tribord

(coordonnées approximatives : 47°35,9 N - 003°25 W)

L'île de Groix à tribord

Arrivée à proximité de Grasu

Parcours n° 10 (Flamme N° 1 sur Flamme N° 0) 21,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port Tudy

Laisser :

La Cardinale Est Jaune de Glénan à tribord en la contournant

Une bouée - bouée « Sud Port Manec'h » - à tribord

(coordonnées approximatives : 47°46,1 N - 003°45,7 W)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Port Manec'h

(coordonnées approximatives : 47°46,4 N - 003°45,4W)

Parcours n° 11 (Pavillon « K » + Flamme N° 1) 15,4 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port Tudy

Laisser une bouée - bouée « Sud Port Manec'h » - à tribord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°46,1 N - 003°45,7 W)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Port Manec'h

(coordonnées approximatives : 47°46,4 N - 003°45,4W)

Parcours n° 12 (Pavillon « K » + Flamme N° 2) 12,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Laisser :

La Cardinale Nord Basse Mérite à bâbord

La Cardinale Est Speerbrecker à bâbord

La bouée « Nord-Ouest Groix » mouillée au nord de Groix à tribord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°39,6N - 003°29W)

La bouée « Banc des Truies » à tribord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°40,7 N - 003°23,8 W)

La Cardinale Est Speerbrecker à bâbord en la contournant

La Cardinale Nord Basse Mérite à tribord

La Cardinale Est Edouard de Cougy à bâbord en la contournant

Arrivée à proximité de Basse Mérite

Parcours n° 13 (Pavillon « K » + Flamme N° 3) 15,1 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Grasu (sortie du chenal ouest de Lorient)

Laisser :

L'île de Groix à bâbord

Une bouée « Sud-est Groix » à bâbord

(coordonnées approximatives : 47°35,9 N - 003°25 W)

La cardinale Sud des Chats à bâbord en la contournant

La Cardinale Est Edouard de Cougy à bâbord. Porte.

Arrivée à proximité de Basse Mérite

Parcours n° 14 (Pavillon « K » + Flamme N° 4) 25,6 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud
Laisser :

- La cardinale Sud Le Pouilloux à tribord
- Le Grand Coin (passage des Béniguets) à bâbord
- Bonen Bras à tribord
- Le rocher Men er Brog à tribord

Arrivée au nord de Houat
(coordonnées approximatives : 47°24 N - 002°58,5 N)

Parcours n° 15 (Pavillon « K » + Flamme N° 5) 34,6 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud
Laisser :

- La cardinale Sud Le Pouilloux à tribord
- La Cardinale Goué Vas Sud à bâbord en la contournant
- Basse du Milieu à tribord
- Goué Vas Est à bâbord
- Nord Est Teignouse à tribord
- Basse Nouvelle à bâbord
- La Cardinale Sud Méaban à bâbord en la contournant
- La Cardinale Quiberon Nord à bâbord

Arrivée à proximité de la Cardinale sud Port-Haliguen

Parcours n° 16 (Pavillon « K » + Flamme N°6) 27,7 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud
Laisser :

- La cardinale Sud Le Pouilloux à tribord
- La Cardinale Goué Vas Sud à bâbord en la contournant
- Basse du Milieu à tribord
- Goué Vas Est à bâbord
- Nord Est Teignouse à tribord
- Basse Nouvelle à bâbord
- La Cardinale Quiberon Nord à bâbord en la contournant

Arrivée à proximité de la Cardinale sud Port-Haliguen

Parcours n° 17 (Pavillon « K » + Flamme 7) 17,1 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud
Laisser :

- La bouée « Nord-Ouest Groix » mouillée au nord de Groix à tribord en la contournant
(coordonnées approximatives : 47°39,6N - 003°29W)
- La bouée « Banc des Truies » à tribord en la contournant
(coordonnées approximatives : 47°40,7 N - 003°23,8 W)
- La Cardinale Est Speerbrecker à bâbord en la contournant
- La Cardinale Nord Basse Mélite à tribord
- La Cardinale Est Edouard de Cougy à tribord
- La cardinale Sud des Chats à bâbord en la contournant

Arrivée, selon article 13, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Parcours n° 18 (Pavillon « K » + Flamme N° 8) 23,6 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de GRASU

Laisser :

La Cardinale Est Speerbrecker à bâbord

La Cardinale Nord Basse Mérite à tribord

La Cardinale Est Edouard de Cougy à tribord

La Cardinale Sud des Chats à tribord en la contournant

Une bouée - bouée « Sud-est Groix » à tribord

(coordonnées approximatives : 47°35,9 N - 003°25 W)

L'île de Groix et ses dangers à tribord en la contournant

La Cardinale Est Speerbrecker à tribord

La Cardinale Nord Basse Mérite à tribord

La Cardinale Est Edouard de Cougy à tribord

La Cardinale Sud des Chats à bâbord en la contournant

La Cardinale Est Edouard de Cougy à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité de la Cardinale Est Edouard de Cougy

Parcours n° 19 (Pavillon « K » + Flamme N° 9) 25,4 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud

Laisser :

La cardinale Sud Le Pouilloux à tribord

Men Portz Plous à bâbord

Une bouée - bouée Nord Pot de Fer » à bâbord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°2,20 N - 003° W)

Arrivée à proximité de Tréac'h Salus

2° Au départ de Houat, Hoëdic et en Baie de Quiberon

Parcours n°20 (Flamme 2 sur Flamme zéro) 13,3 MN

Ligne de départ, selon article 11, au nord de Houat

Laisser :

La Cardinale Sud Méaban à bâbord en la contournant

La Cardinale Quiberon Nord à bâbord en la contournant

Arrivée à proximité de la Cardinale sud Port-Haliguen

Parcours n°21 (Pavillon « R » + Flamme N° 1) 8,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, au nord de Houat

Laisser :

La Cardinale Quiberon Nord à bâbord en la contournant

Arrivée à proximité de la Cardinale sud Port-Haliguen

Parcours n° 22 (Pavillon « R » + Flamme N° 2) 15,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port-Haliguen

Laisser :

La Cardinale Ouest La Recherche à tribord en la contournant

Er Yoc'h (à l'est de Houat) à bâbord

Arrivée à proximité d'Er Yoc'h

Parcours n° 23 (Pavillon « R » + Flamme N° 3) 9,7 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port-Haliguen
Laisser :

La Cardinale Sud Banc de Quiberon à tribord
La Vieille à bâbord
Er Yoc'h (à l'est de Houat) à bâbord
Arrivée à proximité d'Er Yoc'h

Parcours n° 24 (Pavillon « R » + Flamme N° 4) 25,0 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port-Haliguen
Laisser :

La Cardinale Sud Banc de Quiberon à tribord
La Vieille à bâbord
La Cardinale Est Men-Groise à tribord
La Cardinale Est Er Rouzès à tribord
Er Hoélaneg à tribord
La cardinale Est Er Gurannic'hà tribord
Les Grands Cardinaux à tribord
Une bouée à tribord
(coordonnées approximatives : 47°19,50 N - 002°49,20 W - Bouée « Est Cardinaux »)
Une bouée à tribord
(coordonnées approximatives : 47°18,90 N - 002°50 W - Bouée « Sud Cardinaux »)
La cardinale Sud Le Chariot à tribord
La Cardinale Ouest Er Palaire à tribord
La Cardinale ouest Les Sœurs à tribord
La Cardinale Sud Er Spernec Bras à bâbord
La Cardinale Er Rouzès à tribord
La Cardinale Est Men-Groise à bâbord
Une bouée - bouée « Est Men-Groise » - à bâbord en la contournant
(coordonnées approximatives : 47°23 N - 002°54,6 W)
Er Yoc'h (à l'est de Houat) à bâbord
Arrivée à proximité d'Er Yoc'h

Parcours n° 25 (Pavillon « R » + Flamme N° 5) 25,0 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Port-Haliguen

Laisser :

La Cardinale Sud Banc de Quiberon à tribord

La Vieille à bâbord

La Cardinale Est Men-Groise à tribord

La Cardinale Est Er Rouzès à tribord en la contournant

La Cardinale Ouest Les Sœurs à bâbord

Le danger isolé Men Er Vag à tribord

La Cardinale Ouest Er Palaire à bâbord

La Cardinale Sud Le Chariot à bâbord

Une bouée à bâbord

(coordonnées approximatives : 47°18,90 N - 002°50 W - Bouée « Sud Cardinaux »)

Une bouée à bâbord

(coordonnées approximatives : 47°19,50 N - 002°49,20 W - Bouée « Est Cardinaux »)

La Cardinale Est Les Grands Cardinaux à bâbord

La Cardinale Est Er Gurannic'h à bâbord

Er Hoélaneg à bâbord

La Cardinale Est Er Rouzès à bâbord

Une bouée - bouée « Est Men-Groise » - à bâbord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°23 N - 002°54,6 W)

Er Yoc'h (à l'est de Houat) à bâbord

Arrivée à proximité d'Er Yoc'h

Parcours n° 26 (Pavillon « R » + Flamme N° 6) 9,5 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité d'Er Yoc'h

Laisser :

La Vieille à tribord (en respectant le balisage du parc à moules)

La Cardinale Sud La Chimère à bâbord en la contournant

Arrivée, selon article 13, en Baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives : 47°31,70N - 002°53,40W)

Parcours n° 27 (Pavillon « R » + Flamme N° 7) 10,2 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité d'Er Yoc'h

Laisser :

La Vieille à tribord (en respectant le balisage du parc à moules)

La Cardinale Quiberon Nord à bâbord en la contournant

Arrivée à proximité de la Cardinale sud Port-Haliguen

Parcours n° 28 (Pavillon « R » + Flamme N° 8) 15,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, en Baie de Kerjouanno

Laisser :

La Cardinale Sud Méaban à tribord

La Cardinale Quiberon Nord à bâbord en la contournant

La Cardinale Sud Banc de Quiberon à bâbord en la contournant

Arrivée, selon article 13, en Baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives : 47°31,70N - 002°53,40W)

Parcours n° 29 (Pavillon « R » + Flamme N° 9) 8,1 MN

Ligne de départ, selon article 11, en Baie de Kerjouanno

Laisser :

La Cardinale Sud Méaban à bâbord en la contournant

La Cardinale Sud La Chimère à bâbord en la contournant

Le danger isolé L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en Baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives : 47°31,70N - 002°53,40W)

Parcours n° 30 (Flamme N° 3 sur Flamme zéro) 8,1 MN

Ligne de départ, selon article 11, en Baie de Kerjouanno

Laisser :

Le danger isolé L'épieu à tribord en le contournant

La Cardinale Sud La Chimère à tribord en la contournant

La Cardinale Sud Méaban à tribord en la contournant

Arrivée, selon article 13, en Baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives : 47°31,70N - 002°53,40W)

Parcours n° 31 (Flamme N° 3 sur Flamme N°) 12,3 MN

Ligne de départ, selon article 11, en Baie de Kerjouanno

Laisser :

La Cardinale Sud Méaban à tribord en la contournant

La Cardinale Est Baguen Hir à bâbord

La pointe de Port Navalo à tribord

Le Grand Mouton à tribord

L'île Longue à bâbord

Er Lannig à tribord

La Jument à tribord

Berder à bâbord

L'île aux Moines à tribord

Les Réchauds à tribord

La Truie d'Arradon à bâbord

Holavre à tribord

Les îles Logoden à bâbord

La Cardinale Ouest Boëdic à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité de la Cardinale Ouest Boëdic

Annexe 3 - Parcours construit (banane) - Pavillon « Q »

Le parcours comprend : **2 bords de près**
 2 bords de vent arrière.

Le parcours sera formalisé par trois bouées.

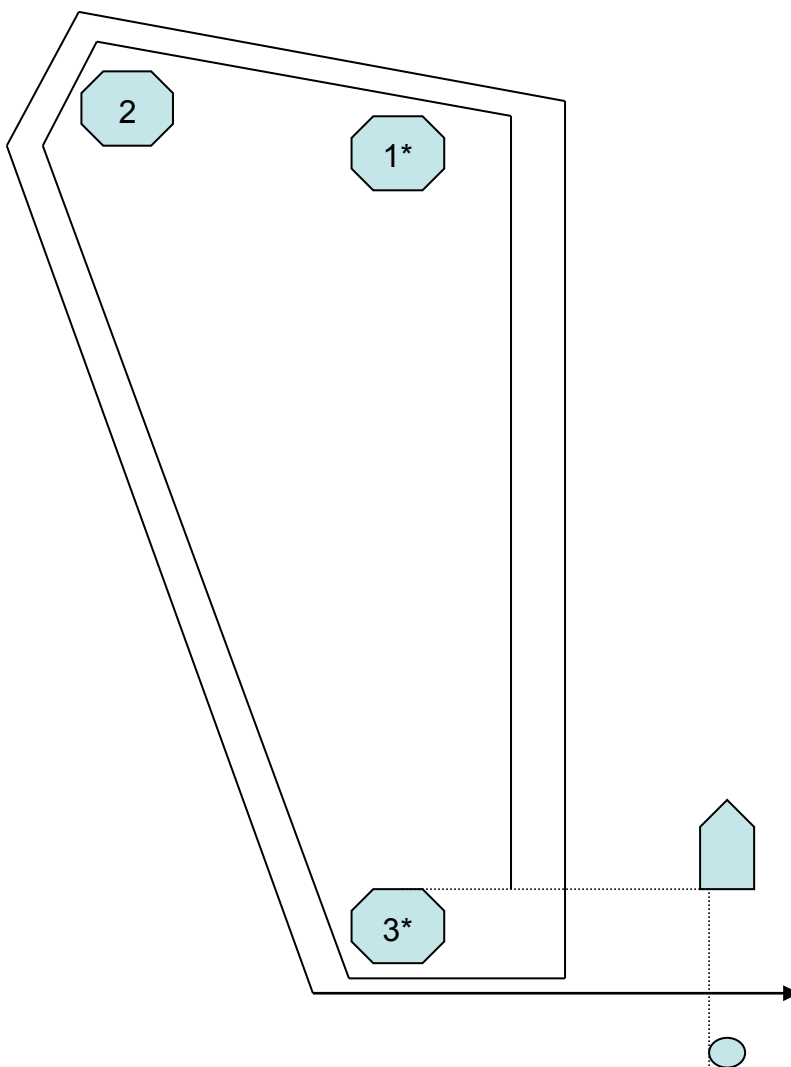
LIGNE DE DEPART :

Les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau du comité de course portant le pavillon orange, à tribord et la marque de parcours sous le vent, à bâbord.

LIGNE D'ARRIVEE :

Pour les parcours "banane", les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât du bateau du comité de course portant un pavillon orange, à laisser à bâbord et une bouée, à laisser à tribord.

La distance entre la bouée au vent et la bouée sous le vent sera comprise entre 0,8 et 1,3 mille nautique.



Annexe 4 - Coordonnées approximatives des marques utilisées dans les parcours côtiers

Marque	Type de marque	Latitude Nord	Longitude Ouest
Banc des Truies	Cardinale Ouest	47°40,80	003°24,60
Basse Capella	Cardinale Sud	47°15,75	002°42,80
Basse de Saint-Gildas	Cardinale Ouest	47°29,79	002°52,75
Basse Méлите	Cardinale Nord	47°38,80	003°25,40
Bastresses Sud	Chenal	47°40,80	003°22,10
Bayonnelles (Les)	Cardinale Ouest	47°22,58	002°35,22
Bonen Bras	Cardinale Ouest	47°24,30	002°59,80
Bonen du Four	Cardinale Nord	47°18,50	002°39,30
Bouée « Banc des Truies »	Bouée cylindrique	47°40,7	003°23,8
Bouée "Est Cardinaux"	Bouée cylindrique	47°19,50	002°49,20
Bouée "Est Groix"	Bouée cylindrique	47°37,80	003°23,50
Bouée « Est Men-Groise »	Bouée cylindrique	47°23	002°54,6
Bouée "Nord Pot de Fer"	Bouée cylindrique	47°22,20	003°
Bouée "Nord-Ouest Groix"	Bouée cylindrique	47°39,60	003°29
Bouée "Piriac"	Bouée cylindrique	47°23	002°35
Bouée "Sud Cardinaux"	Bouée cylindrique	47°18,90	002°50
Bouée « Sud Groix »	Bouée cylindrique	47°35,9	003°25
Bouée « Sud Port Manec'h »	Bouée cylindrique	47°46,1	003°45,7
Bouée "Sud Pot de Fer"	Bouée cylindrique	47°20	003°
Bouée "Sud-Est Palais"	Bouée cylindrique	47°20,50	003°08
Bouée Baz Léneu (Etel)	Bouée cylindrique	47°37,50	003°14,30
Bugalet	Danger isolé	47°31,26	003°05,44
Chats (Les)	Cardinale Sud	47°35,75	003°23,50
Chèvre (La)	Danger isolé	47°21,10	002°52,32
Chimère (La)	Cardinale Sud	47°28,84	002°53,97
Edouard de Cougy	Cardinale Est	47°39,90	003°23,90
Epieu (L')	Danger isolé	47°29,54	002°52,98
Er Gurannic'h	Cardinale Est	47°20,50	002°50,40
Er Hoélanneg	Rocher	47°20,80	002°51
Er Palaire	Cardinale Ouest	47°20,15	002°55
Er Rouzès	Cardinale Est	47°22	002°54,40
Er Yoc'h	Rocher	47°23,3	002°56,10
Etel Arrivée	Zone départ/arrivée	47°38	003°13
Galères (Les)	Cardinale Est	47°18,80	003°02,80
Grand Coin (Le)	Cardinale Est	47°24,40	003°00,30
Grand Norven	Cardinale Nord	47°23,55	002°32,90
Kerjouanno	Zone départ/arrivée	47°31,70	002°53,40
Locmariaquer	Danger isolé	47°25,80	002°46,40
Men-Groise	Cardinale Est	47°22,75	002°55
Port-Haliguen	Cardinale Sud	47°29,40	003°05,50
Pot de Fer	Danger isolé	47°21,75	002°59,80
Pouilloux (Le)	Cardinale Sud	47°27,80	003°08
Quiberon Nord	Cardinale	47°29,69	003°02,58
Recherche (La)	Cardinale Sud	47°25,60	002°50,40

Marque	Type de marque	Latitude Nord	Longitude Ouest
Rohtrès (Le)	Cardinale Nord	47°23,38	002°33,38
Sœurs (Les)	Cardinale Ouest	47°21,20	002°54,80
Speerbrecker	Cardinale Est	47°39,10	003°26,40
Sud Banc de Quiberon	Cardinale	47°28,04	003°02,33
Sud Méaban	Cardinale	47°30,77	002°56,17
Verte N° 1 du Crouesty	Chenal	47°32,20	002°54,70
Vieille (à l'ouest de La)	Rocher	47°24,29	002°57,03